



Green Park III
298 Allée du Lac
31670 Labège
France

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIREN : 389 737 149

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Des comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 30 septembre 2025. Ces comptes ont fait l'objet de notre part d'un premier rapport en date du 30 septembre 2025 au terme duquel nous avons certifié ces comptes sans réserve.

Ces comptes annuels ont été approuvés par l'assemblée générale du 30 septembre 2025.

Par la suite, le conseil d'administration a procédé à un nouvel arrêté des comptes dans les circonstances décrites dans la note « Faits majeurs » de l'annexe. Ces comptes annuels ont été modifiés par la gouvernance pour corriger des doublons d'écritures de dons et d'abandons de frais. Le résultat de l'exercice passe ainsi de -124 110 euros à -183 710 euros.

Nous sommes de ce fait amené à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 30 septembre 2025.

Nous certifions que ces comptes annuels modifiés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47) à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 « compte de résultat par origine et destination » et la note 25 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder

son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du LOT-ET-GARONNE
(AD47)**

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2025

Date d'établissement des comptes : 07/10/2025

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2024 au 30/04/2025

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable	10
b. Immobilisations et amortissements	10
c. Stocks	10
d. Créances	10
e. Valeurs Mobilières de Placement	11
f. Subventions	11
i. Subventions d'exploitation	11
ii. Subventions d'investissement	11
g. Contributions financières	11
h. Mécénat	11
i. Les apports	11
j. Autres ressources	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	12
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales	12
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public	13
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	13
12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements	14
a. Immobilisations	14
b. Amortissements	14
13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance	15
14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir	16
15. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et reportés	17
a. Variation des Fonds propres	17
b. Variation des Fonds dédiés	17
c. Variation des Fonds reportés	17

16. Bilan passif : Variation des Provisions	17
17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes.....	18
18. Bilan passif : Détail des charges à payer	19
19. Engagement donnés et reçus	19
a. Engagements donnés.....	19
b. Engagements reçus.....	19
20. Détail des Concours publics et des Subventions	20
21. Détail du poste legs, dontions et assurances-vie	20
22. EAR	20
23. RÉSULTATS ANALYTIQUES.....	21
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	21
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	21
24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
25. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	24
26. ANNEXES.....	26
a. Effectifs salariés (en ETP)	26
b. Effectifs bénévoles	26
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	26
d. Rapprochements	26

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025			EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	258 174	133 409	124 765	146 034
Installations techniques, matériel et outillage	236 401	174 996	61 406	81 477
Autres immobilisations corporelles	520 721	384 933	135 789	178 272
Immobilisations corporelles en cours	7 150		7 150	7 150
Avances et acomptes sur immobilisations				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	1 022 447	693 338	329 109	412 933
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	14 970		14 970	1 440
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	622		622	622
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	15 592		15 592	2 062
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	1 038 039	693 338	344 702	414 995
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	571		571	81
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	112 265		112 265	343 546
Valeurs mobilières de placement	70 000		70 000	
Disponibilités	35 670		35 670	73 281
Charges constatées d'avances				
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	218 506		218 506	416 908
TOTAL GÉNÉRAL	1 256 545	693 338	563 208	831 904

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	150 260	150 260
Fonds propres avec droit de reprise	344 501	338 861
Réserves		
Report à nouveau	82 284	31 799
Excédent ou déficit de l'exercice	-183 710	50 486
Sous-total : Situation nette	393 334	571 404
Subventions d'investissement	48 561	39 297
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	441 895	610 701
Fonds dédiés & Fonds reportés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		22 051
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS & FONDS REPORTÉS		22 051
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 893	39 801
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	51 950	45 239
Autres dettes	4 127	62 445
Sous-total des dettes	82 970	147 485
Produits constatés d'avance	38 343	51 667
TOTAL IV – DETTES	121 313	199 152
TOTAL GÉNÉRAL	563 208	831 904

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		1 254
Ventes de prestations de services	2 467	1 066
Produits des manifestations	3 642	3 527
Sous-total – Ventes de biens et services	6 109	5 847
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	289 952	328 289
<i>Subventions d'exploitations</i>	209 239	252 021
Sous-total – Concours publics et subventions	499 192	580 310
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	270 239	239 808
<i>Mécénats</i>	2 000	34 300
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Sous-total – Ressources liées à la générosité du public	272 239	274 108
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	133 016	331 141
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	30 000	4 620
Sous-total – Contributions financières	163 016	335 761
Sous-total – Produits de tiers financeurs	934 446	1 190 179
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	8 124	30 213
Utilisations des fonds dédiés	22 051	28 462
Autres produits	49	4
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	970 779	1 254 705

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Achats		
Achats de marchandises	6 522	
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	6 522	
Autres achats et charges externes	535 561	590 692
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		4 374
Autres aides financières	4 753	
Sous-total – Aides financières	4 753	4 374
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	12 578	11 192
Autres impôts et taxes		
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	12 578	11 192
Charges de personnel		
Salaires et traitements	439 209	421 770
Charges sociales	66 340	65 797
Sous-total – Charges de personnel	505 549	487 567
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	119 489	131 902
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	119 489	131 902
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		22 051
Autres charges	25	46
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	1 184 477	1 247 823
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-213 698	6 882
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 400	2 523
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		275
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	4 400	2 798
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 400	2 798
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-209 298	9 680

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 650	40 895
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 650	40 895
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	62	90
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	62	90
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	25 588	40 805
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 000 829	1 298 398
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 184 539	1 247 913
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-183 710	50 486
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	1 146 635	1 269 417
Prestations en nature	120 062	157 174
Bénévolat	1 871 237	1 746 711
TOTAL	3 137 934	3 173 302
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	1 146 635	1 269 417
Mise à disposition gratuite de biens	119 925	120 653
Prestations en nature	137	36 522
Personnel bénévole	1 871 237	1 746 711
TOTAL	3 137 934	3 173 302
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>908 341</i>	<i>738 604</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du LOT-ET-GARONNE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie des personnes accueillies
- Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'insertion par l'Emploi
- Les activités auprès des Gens de la rue (camions, repas chauds)
- L'aide au logement (hébergement d'urgence ou autres logements)

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. FAITS MAJEURS

Cette plaquette des comptes annuels vient modifier la précédente de l'exercice clos le 30 avril 2025 approuvée par l'AG du 30 septembre 2025.

En effet la première version des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2025 comportait des doublons d'écritures de dons pour un montant de 59 600 € ainsi que d'écritures d'abandons de frais des bénévoles pour 113 410 €. Ces deux points ayant fait l'objet de correction, la présente plaquette des comptes est à nouveau soumise à la relecture du conseil d'administration avant l'assemblée générale du 3 novembre 2025 qui doit se prononcer sur l'approbation de ces comptes modifiés.

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- et au règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.

b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

f. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

g. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

h. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

i. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

j. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2024/2025 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2024/2025 s'élève à 6 198 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères – Algeco	16 281				16 281
Rénovations immobilières - Installations générales	232 503	9 390			241 893
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	228 730	7 671			236 401
Agencement, aménagements divers	121 120				121 120
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	331 821	2 879			334 699
Matériel & mobilier bureau	2 595	13 146			15 741
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	46 581	2 580			49 161
Terrains et constructions en cours	455				455
Rénovations immobilières en cours	6 695				6 695
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	986 781	35 666			1 022 447
Autres titres immobilisés	1 440	13 530			14 970
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	622				622
Immobilisations financières	2 062	13 530			15 592
Total des immobilisations	988 843	49 196			1 038 039

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)	9 134	1 103			10 238
Amort. Rénovations, installations générales	93 616	29 555			123 171
Amort. Installations à caractère spécifique	147 253	27 743			174 996
Amort. Agencements et aménagements divers.	83 183	11 690			94 873
Amort. Matériel de transport	205 446	41 880			247 326
Amort. Matériel et mobilier de bureau	1 421	1 339			2 760
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	33 796	6 179			39 975
Amortissements des immobilisations corporelles	573 848	119 489			693 338
Total des amortissements	573 848	119 489			693 338

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance

Stocks (en €)	au 30/04/2025			au 30/04/2024
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés	14 970		14 970
Prêts			
Dépôts versés	622		622
Cautionnements versés			
Total des créances de l'actif immobilisé	15 592		15 592
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	571	571	
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	112 265	112 265	
Total des créances de l'actif circulant	112 835	112 835	
Total des charges constatées d'avance			
Total des créances	128 428	112 835	15 592

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations			
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges			
Total des charges constatées d'avance			

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Dépréciation	Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
SICAV - Comptes à terme (CAT)	70 000		70 000	
Total des VMP	70 000		70 000	
Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2025		Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
Comptes sur livrets (livret A)	12 000		12 000	20 000
Comptes-courant	23 670		23 670	53 281
Caisse				
Intérêts courus				
Total des disponibilités	35 670		35 670	73 281
Total Trésorerie	105 670		105 670	73 281

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	542	
Etat & Collectivités Publiques	41 154	
Association Nationale et associations départementales RDC	70 569	
Débiteurs et créiteurs divers		57 500
Total des produits et subventions à recevoir	112 265	57 500
Dont subventions à recevoir		

15. Bilan Passif : Fonds propres - Fonds dédiés et reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2024	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2025
Fonds propres sans droit de reprise	150 260						150 260
Fonds Propres avec droit de reprise	338 861		5 640				344 501
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	105 751						105 751
Report à nouveau	-73 953	50 486					-23 467
Résultat comptable de l'exercice	50 486	-50 486		183 710			-183 710
Situation nette	571 404		5 640	183 710			393 334
Subventions d'investissement nettes	39 297		9 264				48 561
Total des Fonds propres	610 701		14 904	183 710			441 895

*GP = Générosité du Public

Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2025	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	22 051		22 051				
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
Total des fonds dédiés	22 051		22 051				

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2024	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2025
Fonds reportés sur legs & donations				
Total des fonds reportés				

16. Bilan Passif : Variation des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2024	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2025
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des immobilisations en cours				
- des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
- des valeurs mobilières de placement				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 893	26 893			37 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					2 598
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	26 115	26 115			20 954
Dettes fiscales et sociales	25 836	25 836			24 285
Autres dettes	4 127	4 127			62 445
Produits perçus d'avance	38 343	38 343			51 667
Total des dettes	121 313	121 313			199 152

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Subventions	38 343	38 343			51 667
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance	38 343	38 343			51 667

18. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Fournisseurs	21 710	16 076
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	25 899	20 908
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	7 163	6 143
État & Collectivités Publiques	952	952
Débiteurs et créditeurs divers	4 127	1 743
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	59 851	45 824

19. Engagements donnés et reçus

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)		Dotation aux amortissements		Valeur nette
	Cout d'entrée	De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

20. Détail des Concours publics et des Subventions

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Subventions d'investissement		
État	25 914	-2 279
Région	17 672	24 572
Département	2 306	4 747
Communes		2 281
Collectivités publiques		
Autres	2 668	9 975
Total subventions d'investissement	48 561	39 297
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	-4 367	119 833
Région	82 917	-1 667
Département	43 151	22 000
Communes et Communautés urbaines	67 033	92 250
Autres	20 505	19 604
Total subvention d'exploitation	209 239	252 021
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	289 952	328 289
Allocations logements		
Total concours publics	289 952	328 289

21. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2025	Exercice clos le 30/04/2024
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie		

22. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2025
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 70 Rue Georges Clemenceau 47240 BON ENCONTRE .

23. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire		155 840	314 714	470 554	584 823	-114 269
Autonomie, lien social et accompagnement		32 175	11 639	43 814	43 814	
Emploi	133 016	87 326	237 581	457 922	481 422	-23 500
De la Rue au Logement			500	500	500	
Aide et Pilotage des Missions sociales		1 043	10 000	11 043	11 043	
Frais de fonctionnement		-4 145	21 141	16 996	62 937	-45 941
Frais de Recherche de fonds						
Total	133 016	272 239	595 574	1 000 829	1 184 539	-183 710

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	272 239	272 239	274 108	274 108
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	272 239	272 239	274 108	274 108
Dons manuels	270 239	270 239	239 808	239 808
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats	2 000	2 000	34 300	34 300
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	207 348		415 518	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	163 016		335 761	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	44 332		79 757	
Produits des manifestations	3 642		3 527	
Autres produits non liés à la générosité du public	40 690		76 230	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	499 192		580 310	
3.1 Subventions	209 239		252 021	
3.2 Concours publics	289 952		328 289	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	22 051		28 462	
TOTAL DES PRODUITS	1 000 829	272 239	1 298 398	274 108
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	1 121 602	276 383	1 123 409	248 818
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	584 823	155 840	559 052	213 727
– Autonomie, lien social et accompagnement	43 814	32 175	18 708	
– Emploi	481 422	87 326	526 333	34 000
– De la Rue au Logement	500			
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	11 043	1 043	19 316	1 091
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	62 937	-4 145	102 453	25 290
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			22 051	
TOTAL DES CHARGES	1 184 539	272 239	1 247 913	274 108
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-183 710		50 486	

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 017 872	3 017 872	3 052 444	3 052 444
Bénévolat	1 871 237	1 871 237	1 746 711	1 746 711
Prestations en nature			36 316	36 316
Dons en nature	1 146 635	1 146 635	1 269 417	1 269 417
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 441		5 162	
Prestations en nature	3 441		5 162	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	116 621		115 697	
Prestations en nature	116 621		115 697	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	3 137 934	3 017 872	3 173 302	3 052 444
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 973 388	2 853 326	3 138 630	3 017 772
Réalisées en France	2 973 388	2 853 326	3 138 630	3 017 772
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	11 903	11 903	1 043	1 043
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	152 643	152 643	33 629	33 629
TOTAL DES CHARGES	3 137 934	3 017 872	3 173 302	3 052 444

25. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
1- MISSIONS SOCIALES	276 383	248 818	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	272 239	274 108
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	155 840	213 727	1.2 Dons, legs et mécénats		
Autonomie, lien social et accompagnement	32 175		Dons manuels	270 239	239 808
Emploi	87 326	34 000	Legs, donations et assurances-vie		
De la Rue au Logement			Mécénats	2 000	34 300
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	1 043	1 091			
Relations institutionnelles et veille stratégique			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-4 145	25 290			
TOTAL DES EMPLOIS	272 239	274 108	TOTAL DES RESSOURCES	272 239	274 108
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excedent ou insuffisance de la générosité du public				
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public			Données non disponibles	Données non disponibles
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
1- Contributions volontaires aux missions sociales	2 853 326	3 017 772	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	2 853 326	3 017 772	Bénévolat	1 871 237	1 746 711
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		36 316
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	11 903	1 043	Dons en nature	1 146 635	1 269 417
3- Contributions volontaires au fonctionnement	152 643	33 629			
TOTAL DES EMPLOIS	3 017 872	3 052 444	TOTAL DES RESSOURCES	3 017 872	3 052 444

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

26. Annexes : Effectifs, Tonnage des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre au 30/04/2025	Nombre au 30/04/2024
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	12,70	12,41
Sous- Total Contrat Aidés	12,70	12,41
CDD/CDI	3,76	4,04
Total Effectifs salariés	16,46	16,45

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2024 / 2025	Exercice 2023 / 2024
Nombre de bénévoles sur l'exercice	455	492
Nombre de bénévoles actif au 30/04	455	

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2024 / 2025	74,86	238,15	231,38	544,38
Exercice 2023 / 2024	76,40	230,00	253,70	560,10

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
1 184 539	1 184 539

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 000 829	1 000 829

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association